

## Bulletin de service

# Production cinématographique, télévisuelle et vidéo

2009



### Faits saillants

- Les entreprises du secteur de la production cinématographique, télévisuelle et vidéo ont généré des revenus d'exploitation de 3,0 milliards de dollars en 2009, en baisse de 9,3 % sur l'année précédente. Par rapport à 2008, ces chiffres montrent que le revenu a diminué pour les productions télévisées et les longs métrages, mais qu'il a augmenté pour les publicités et les vidéos d'industries et d'entreprises.
- Les dépenses d'exploitation étaient aussi en baisse en 2009 par rapport à 2008, ayant reculé de 7,2 % pour s'établir à 2,9 milliards de dollars.
- Les dépenses d'exploitation ayant moins régressé que les revenus d'exploitation, la marge bénéficiaire d'exploitation s'est fixée à 2,2 % en 2009, alors qu'elle était de 4,4 % en 2008.
- Les entreprises de l'Ontario ont compté pour 45,3 % des revenus d'exploitation nationaux en 2009, suivies de celles du Québec (30,2 %) et de la Colombie-Britannique (14,3 %).
- Les salaires, traitements et avantages sociaux versés aux employés en 2009 ont constitué 22,0 % des dépenses d'exploitation nationales de l'industrie, en baisse de 23,4 % par rapport à l'année dernière.
- En 2009, les productions télévisées (60,1 %) ont représenté la majorité des revenus de production de l'industrie, suivies des publicités (14,7 %), des longs métrages (10,7 %) et des vidéos d'industries et d'entreprises (7,2 %).

## Tableau statistique

Tableau 1

Statistiques sommaires pour l'industrie de production cinématographique, télévisuelle et vidéo, par province et territoire, 2007 à 2009<sup>1</sup>

	Revenus d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Dépenses d'exploitation	Marge bénéficiaire d'exploitation
	millions de dollars			pourcentage
<b>2009 P</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	18,7	6,5	17,5	6,7
Île-du-Prince-Édouard	1,0	0,4	1,4	-36,0
Nouvelle-Écosse	80,3	13,2	75,4	6,2
Nouveau-Brunswick	14,3	2,6	15,8	-10,5
Québec	903,8	216,6	923,3	-2,2
Ontario	1 355,2	252,9	1 330,5	1,8
Manitoba	31,9	9,4	32,1	-0,8
Saskatchewan	21,6	6,0	22,1	-2,2
Alberta	137,1	30,0	133,1	2,9
Colombie-Britannique	427,2	105,4	374,1	12,4
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>2 993,1</b>	<b>643,6</b>	<b>2 927,1</b>	<b>2,2</b>
<b>2008</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	8,1	1,2	7,6	6,5
Île-du-Prince-Édouard	1,0	0,5	1,1	-18,8
Nouvelle-Écosse	59,8	11,8	61,9	-3,5
Nouveau-Brunswick	8,7	3,5	9,8	-13,3
Québec	932,9	204,0	950,0	-1,8
Ontario	1 359,8	255,6	1 233,0	9,3
Manitoba	43,9	12,0	45,7	-4,1
Saskatchewan	39,8	5,7	35,5	10,8
Alberta	126,8	29,7	117,2	7,6
Colombie-Britannique	717,3	212,4	689,3	3,9
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>3 299,3</b>	<b>736,4</b>	<b>3 152,6</b>	<b>4,4</b>
<b>2007</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	4,3	0,9	3,8	11,1
Île-du-Prince-Édouard	1,2	0,3	1,2	0,1
Nouvelle-Écosse	68,4	19,7	66,9	2,2
Nouveau-Brunswick	14,5	5,4	18,8	-29,6
Québec	829,3	174,7	816,1	1,6
Ontario	1 578,4	313,5	1 629,5	-3,2
Manitoba	39,7	10,8	43,2	-8,7
Saskatchewan	42,2	9,2	37,3	11,5
Alberta	95,1	22,3	95,3	-0,2
Colombie-Britannique	659,0	184,0	653,6	0,8
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>3 334,0</b>	<b>740,9</b>	<b>3 367,4</b>	<b>-1,0</b>

1. Les données proviennent de l'année fiscale entre le 1er avril de l'année de référence et le 31 mars de l'année suivante.

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), y compris tous les établissements classés au 512110 production de films et de vidéos.

**Tableau 2**  
**Revenus de production pour l'industrie de production cinématographique, télévisuelle et vidéo, selon le type de production, Canada, 2008 et 2009**

	2009	2008 <sup>f</sup>
	milliers de dollars	
<b>Total des revenus de productions à contrats et internes selon le type de production</b>		
Longs métrages	231 094	300 389
Productions télévisées	1 301 398	1 690 781
Publicités	318 975	291 631
Vidéo-clips	15 092	24 394
Vidéos pédagogiques	16 648	27 413
Vidéos gouvernementales	22 177	19 080
Vidéos d'industries et d'entreprises	155 718	122 269
Tous les autres types de production	103 689	78 016
<b>Total des revenus de production</b>	<b>2 164 790</b>	<b>2 553 973</b>

**Note(s) :** Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 512110). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 88 % du total des revenus de l'industrie. Les données de 2009 ou 2008 ne devraient pas être comparées aux données de 2006 à cause de la différence de proportion de la partie couverte par l'enquête. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

## Sources de données, définitions et méthodologie

### Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie de production cinématographique, télévisuelle et vidéo au Canada.

Les données collectées auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie.

Les estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, de mesurer les performances, et de faire des comparaisons avec les autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

### Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie de production cinématographique, télévisuelle et vidéo (SCIAN 512110) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la production ou la production et la distribution de films, de vidéos, d'émissions de télévision ou de publicités.

## Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité - entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus et les dépenses tels que l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2009 s'est établie à 553 entités de collecte.

## Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

### Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données d'autres sources.

### Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

### Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation finale, le taux de réponse pondéré était de 71,3 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

### Produits connexes

#### Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

361-0016 Production cinématographique, télévisuelle et vidéo, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (dollars sauf indication contraire) (56 séries)

### Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2413, Enquête annuelle sur les industries de services : production cinématographique, télévisuelle et vidéo.

### Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002XIB au catalogue.

Date de parution : Mars 2011

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 <sup>s</sup>	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

### Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87-010-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1918-8951

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2011. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.